



Date de génération de ce justificatif : 30/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KERILIZ IMMOBILIER – Constitution de société

Référence : L022975

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 26 janvier 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP du 20/12/2023, il a été constitué une SASU dénommée KERILIZ IMMOBILIER. Siège social: 3 Kerilis 22740 Pleudaniel. Capital: 1 500€. Objet: Réalisation d'analyses physiques, chimiques et autres sur tous types de matériaux et de produits. (Diagnostic immobilier) Sa mission consiste à établir un bilan technique de l'ouvrage concerné par l'opération de vente, location ou avant travaux. Le diagnostic immobilier peut porter sur plusieurs caractéristiques : ? Gestion du risque amiante et plomb ? Diagnostic de performance énergétique (DPE) ? Le mesurage des surfaces habitables ? Electricité ? Gaz ? Les termites ? L'état parasite ? Etat des risques et pollutions ? Audit énergétique. Président: M. Yves LAURO, 3 Kerilis, 22740 Pleudaniel. Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Saint-Brieuc.

[Consulter cette annonce en ligne](#)